

Avec l'agglomération compostez et broyez vos déchets vert

Comme le fait si bien la nature, décomposez vos déchets verts (épluchures, marc de café, feuilles mortes... Quel dommage de ne pas en profiter pour produire un engrais de bonne qualité !

Pour composter nos déchets naturels, rien de plus facile : il suffit de placer un composteur au fond de son jardin... et laisser faire la nature !!!

La Communauté d'Agglomération propose de vous vendre à moitié prix des composteurs
Coût des composteurs restant à la charge des usagers :

- 320 L : 23 €
- 620 L : 39 €
- 800 L : 42 €



Prêt gratuit d'un broyeur.

La Communauté d'agglomération met à votre disposition un broyeur de branches, pliable, il tient aisément dans le coffre d'un véhicule de tourisme.

Les avantages du broyat :

Le broyat peut être étendu au pied des massifs, des haies... Ils permettent ainsi à la terre d'être protégée du gel, diffusent lentement leurs éléments nutritifs aux plantes, retiennent l'humidité, empêchent les mauvaises herbes de pousser...

Bref, le paillage n'a que des avantages !!!



Pour plus de renseignements, contactez le service environnement au 04.71.04.37.30